

POPULATION AND SOCIETAL OUTLOOK

Agora Demography
Brussels, October 26, 1983 - March 14, 1984

POPULATION ET PROSPECTIVE

Agora Démographie
Bruxelles, 26 octobre 1983 - 14 mars 1984

DEMOGRAFIE EN TOEKOMSTVERKENNING

Agora Demografie
Brussel, 26 oktober 1983 - 14 maart 1984

Serge FELD - Ron LESTHAEGHE (Ed.)



FONDATION ROI BAUDOIN
Rue Brederode 21
1000 Bruxelles

KONING BOUDEWIJNSTICHTING
Brederodestraat 21
1000 Brussel

MIGRATIONS INTERNES ET PROBLEMES URBAINS: EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DANS LES PAYS DEVELOPPES

Daniel COURGEAU, Institut National d'Etudes Démographiques, Paris

INTRODUCTION

Au cours des vingt dernières années une évolution importante est apparue dans la répartition spatiale de la population des pays développés. Bien que les situations soient différentes selon les contrées un certain nombre de traits communs apparaissent, que nous allons essayer de dégager lors de cet exposé.

Il nous faut en premier lieu préciser les concepts utilisés, car rien n'est plus difficile à saisir que la mobilité spatiale. L'homme est en effet perpétuellement mobile dans l'espace qui l'entoure. Mais cette mobilité est loin d'être purement aléatoire. Un observateur capable de suivre à tout moment la position d'un individu sur la surface terrestre verrait rapidement que certains lieux sont privilégiés et reviennent périodiquement ou occasionnellement sur sa trajectoire: lieu de résidence, de travail, de loisirs, etc...

Cependant tout au long de l'existence de cet individu, ces lieux ne sont pas définitivement fixés: une résidence fréquentée pendant de nombreuses années peut, par exemple, être abandonnée pour une autre.

On voit dès lors la possibilité de rattacher l'individu à l'un de ces lieux et de noter seulement les changements dans ce point d'attache, en laissant dans l'ombre tous les autres déplacements qu'il peut effectuer.

On a depuis longtemps, dans nos pays occidentaux, rattaché l'individu à son lieu de résidence, défini comme "lieu où il a coutume d'habiter". Une migration peut être dès lors définie comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine à un certain lieu de destination. Bien que cette définition restreigne fortement le nombre de déplacements observés et que l'on ait proposé d'autres définitions (3) permettant de mieux cerner la mobilité d'une population, c'est elle que nous prendrons pour la suite de l'exposé. En effet, tant les registres de population que les recensements considèrent essentiellement cette mobilité résidentielle. Or, ils constituent la source principale pour étudier les migrations.

D'autres définitions doivent être encore précisées: celles des lieux de résidence. En effet, si la considération de l'ensemble des changements de résidence peut être très utile pour des comparaisons internationales, il sera souvent nécessaire de restreindre ces lieux en les regroupant en grandes catégories. Un premier regroupement permet de considérer de grandes régions géographiques d'un pays et d'ignorer les migrations internes à chacune de ces régions pour ne s'intéresser qu'aux migrations interrégionales. Le découpage choisi doit être alors pertinent pour dégager les grandes tendances que l'on observe dans la mobilité d'un pays donné. Un tel regroupement sur une base essentiellement physique laisse ce-

pendant échapper des critères plus sociaux et économiques qu'il nous paraît nécessaire de considérer.

C'est la raison pour laquelle nous proposerons également un second type de découpage du territoire en catégories de communes. Le processus d'urbanisation qui s'est développé tout au long du siècle dernier et d'une partie de ce siècle a suffisamment différencié les zones rurales des zones urbaines et distingué les zones urbaines selon leurs fonctions, approchées ici par la taille des villes, pour rendre ce critère essentiel. Malheureusement, des différences dans les définitions du rural et des diverses catégories de villes selon les pays considérés, et même pour un même pays selon les périodes considérées rendront les comparaisons difficiles. C'est la raison pour laquelle nous préciserons la définition des zones rurales et urbaines utilisées dans chaque exemple que nous donnerons. Pour terminer cette introduction nous allons donner la signification exacte de certains termes couramment utilisés en démographie, mais peut être moins connus dans d'autres disciplines. En premier lieu, on définit la migration nette comme la différence entre les entrées et les sorties. On voit qu'il s'agit là d'un nombre algébrique et l'on pourra parler d'immigration nette lorsque les entrées excèdent les sorties, d'émigration nette dans le cas contraire. Cette migration nette pourra dans certains cas être décomposée en migration nette interne au pays et migration nette internationale de la zone considérée. En second lieu, on définit un taux annuel de migration comme le rapport du nombre de migrations enregistrées annuellement en moyenne pendant une certaine période, à l'effectif moyen de la population au cours de cette même période. On pourra donc parler d'un taux de migration nette, d'un taux d'immigration ou d'un taux d'émigration d'une zone. Dans la mesure où d'autres termes techniques apparaîtront plus particulièrement au cours de l'exposé, nous essayerons chaque fois d'en expliciter la définition.

I. LES MIGRATIONS INTERNES IL Y A VINGT ANS

Pour bien comprendre la mobilité que l'on observait il y a vingt ans, il est nécessaire de la replacer dans son contexte historique. En effet, cette mobilité est issue de la révolution industrielle et poursuit dans la continuité la concentration urbaine qui a commencé à prendre place au siècle dernier.

Bien que l'industrialisation ne soit pas issue du milieu urbain, car au début du XIX^{ème} siècle l'industrie était éparpillée sur l'ensemble des zones rurales, un certain nombre de ruptures et d'innovations vont introduire la concentration de la population dans un petit nombre de villes. Sans entrer dans le détail, indiquons ici que cette concentration a été permise par un changement radical dans les sources d'énergie, où les forêts et l'eau motrice sont remplacées par les grands bassins houillers, dans les progrès des transports tant des matières que des hommes. Ainsi l'industrie peut se concentrer dans un petit nombre de centres urbains dont les rythmes de travail, les modes de vie, les mentalités contrastent fortement avec ceux du milieu agricole.

Cette concentration se lit clairement dans les chiffres. En Europe la proportion de population urbaine (définie avec un seuil de 5.000 habitants) était restée autour de 7 % tout au long du XVIII^{ème} siècle; elle atteint 28 % en 1900 et 49 % en 1950

(5). Cependant, cette croissance globale cache des disparités et des évolutions très différentes.

Nous avons porté sur le graphique 1, les proportions d'habitants vivant en zones rurales (définies ici comme les communes ayant une population de moins de 2.000 habitants) et dans les communes urbaines de plus de 100.000 habitants en France et en République Fédérale Allemande, définie dans son territoire actuel. Il permet de constater les différences d'urbanisation dans les deux pays. Bien qu'en 1870 l'Allemagne ait une plus forte part de population rurale (62 % contre 57 % en France), la phase d'urbanisation rapide qu'elle connaît avant la première guerre mondiale réduit cette part à 35 % en 1910 contre encore 46 % en France. Dans l'autre sens, les grandes capitales régionales se dessinent en Allemagne où la part de population vivant dans les villes de plus de 100.000 habitants passe de 5 % à 27 %, alors qu'en France elle passe de 8 % à 15 % seulement de 1870 à 1910. La centralisation française sur Paris apparaît clairement, empêchant le développement d'autres centres importants comme en Allemagne. En 1960, la France n'a pas rattrapé son retard sur l'Allemagne bien que le processus de concentration urbaine se soit poursuivi à un rythme très régulier.

Après ce bref survol historique, essayons de voir plus en détail les migrations qui conduisaient à cette urbanisation vingt ans auparavant.

Prenons d'abord l'exemple de la France dans un découpage en 22 régions de programme. La carte 1 porte les taux annuels de migrations nette interne au pays des diverses régions en pour mille au cours de la période 1954-1962. Seules quatre régions ont une migration nette interne positive: la région parisienne, la Provence-Côte d'Azur, la région Rhône-Alpes et à un degré moindre l'Alsace. Or les trois premières régions comportent les trois plus grandes agglomérations françaises: Paris, Marseille et Lyon. Les zones les plus défavorisées sont les zones périphériques où n'existent pas de grandes agglomérations de population: Bretagne et Corse par exemple. Les résultats sont d'ailleurs encore plus contrastés lorsque l'on travaille sur la population active conduisant à des taux annuels de migration nette de + 9 pour mille dans la région parisienne à — 17 pour mille en Corse ou — 7 pour mille en Basse-Normandie.

Lorsque l'on essaie de voir plus en détail la composition des flux, on constate une hiérarchie presque parfaite des attractions entre ces régions. Une région dont la migration nette est fortement positive attire des migrants de toutes les régions moins attractives qu'elle. Ainsi la région Rhône-Alpes va avoir des échanges positifs avec toutes les autres régions sauf la région parisienne et la Provence-Côte d'Azur. A l'inverse, une région dont la migration nette est fortement négative va avoir des échanges en sa défaveur avec toutes les autres. Ainsi les pays de la Loire ont des échanges négatifs avec toutes les autres régions hormis la Bretagne et la Corse.

C'est donc une structure spatiale très hiérarchisée qui a été mise en place lors de la révolution industrielle. Si on prolonge les résultats antérieurs vers le futur, on aboutirait à quelque chose de très proche du fameux titre de Jean-François Gravier "Paris et le désert français", qui deviendrait "Paris, Lyon, Marseille et le désert français".

Cette concentration de la population dans un petit nombre de zones, que nous venons de voir dans le cas de la France, est assez générale dans les pays développés. A cette même époque au Japon sur 9 régions considérées, seules trois

ont une migration nette positive, Kanto, Tokai et Kinki, correspondant respectivement aux métropoles que sont Tokyo, Nagoya et Osaka. En Italie, sur les vingt régions du pays, seules six ont une migration nette positive correspondant au triangle industriel du Nord-Ouest (Ligurie, Lombardie, Piémont et Val d'Aoste) et à la région centrale (Latium et Toscane). On voit à nouveau se dessiner la carte industrielle et urbaine de l'Italie. Un dernier exemple correspond à la Suède où sur huit régions trois seulement ont une migration nette fortement positive: la région métropolitaine de Stockholm, celle de Malmö et celle de Gothenburg.

Une étude faite par Daniel Vining et Robert Pallone (8) montre clairement cette forme de concentration de la population dans un petit nombre de régions fortement urbanisées dans la plupart des pays développés (tant en Europe de l'Ouest que de l'Est) au début des années 1960. Seuls les Etats-Unis ne suivent déjà plus cette règle. Les régions de forte industrie du Nord-Est et du Centre Nord, attractives dans le passé ont une migration nette négative au profit des régions du Sud et de l'Ouest. Je laisse à Michel Poulain le soin de nous préciser ce qu'il en est pour la Belgique.

Il est dès lors intéressant de voir si un découpage en catégories de communes garde ces différences pour tous les niveaux de la hiérarchie urbaine-rurale. A nouveau nous donnons d'abord les résultats détaillés obtenus en France. Nous précisons qu'une unité urbaine y est définie comme un ensemble de communes sur lequel se trouve un ensemble d'habitations présentant entre elles une continuité et comportant au moins 2.000 habitants.

Lorsque l'on distingue les unités urbaines et les communes rurales selon leur taille, on obtient pour la période 1954-1962 la première courbe portée sur le graphique 2 qui donne les taux annuels de migration nette de ces diverses communes en 1962. A nouveau une hiérarchie presque parfaite apparaît: plus la taille d'une commune ou d'une unité urbaine croît, plus sa migration nette croît. Partis d'une migration nette fortement négative pour les plus petites communes rurales, on arrive à une migration nette, toujours négative mais moins importante en valeur absolue pour les communes rurales de 2.000 habitants et plus. Les plus petites villes ont déjà une migration nette positive et celle-ci va croissante avec la taille de la ville jusqu'aux villes de 200.000 habitants. Ce n'est qu'au delà qu'on observe un très léger tassement de ces taux, mais il faut bien voir que ceux-ci restent toujours très élevés.

Pour montrer plus précisément comment s'opèrent les échanges de population entre ces catégories de communes, nous allons considérer uniquement les migrations internes. La hiérarchie observée pour les échanges entre les régions est encore plus parfaitement vérifiée. Toute ville d'une taille donnée gagne plus de population des campagnes et des villes plus petites qu'elle n'en perd vers les villes plus importantes et la capitale. Cette dernière au sommet de la hiérarchie a des échanges en sa faveur avec chacune des autres catégories de communes. L'examen des gains ou des pertes de population par âge est également très intéressant. Le graphique 3 porte ces courbes pour Paris, les villes moyennes (de 50 à 99.999 habitants) et les zones rurales. On voit que les gains de Paris ne touchent que les personnes âgées de moins de 50 ans et qu'ils sont en très grande partie concentrés sur le groupe d'âge des 20 à 30 ans. Dès l'âge de 50 ans mais plus fortement encore aux âges de la retraite, les départs de Paris sont majoritaires. Pour les villes moyennes les gains de population sont pratiquement

indépendants de l'âge jusqu'à 40 ans avec juste une légère diminution à 20 ans. Ils deviennent beaucoup plus faibles au-delà. Enfin, les communes rurales montrent un profil presque parfaitement symétrique de celui de l'agglomération parisienne: migration nette fortement négative entre 20 et 30 ans, et légèrement positive aux âges de la retraite. Il ne faut cependant pas en conclure que les départs du rural viennent fournir directement les arrivées observées dans Paris: en réalité, un mécanisme beaucoup plus complexe de migrations entre tous les échelons joue. Ainsi les départs du rural vers les petites et moyennes villes sont très importants: sur 2.360.000 départs du rural, seuls 380.000 se dirigent vers l'agglomération parisienne.

On peut penser que la migration vers les villes s'est déroulée de façon semblable dans les divers pays développés. Même aux Etats-Unis où nous avons indiqué une décentralisation géographique des anciennes régions industrielles, le processus de concentration urbaine continue à jouer. Bien que la migration nette vers les centres urbains ait entamé une baisse, celle-ci est toujours positive en 1960.

II. L'EVOLUTION DE CES FLUX AU COURS DES VINGT DERNIERES ANNEES

Nous avons indiqué dans l'introduction d'importants changements dans les flux de migration interne. Voyons en premier lieu ce que l'on observe en France.

Reprenant le découpage en régions de programme du chapitre précédent, nous avons porté sur la carte 2 les taux annuels de migration nette interne dans chacune de ces régions pour la période 1968-1975. Elle montre un changement important par rapport à la période 1954-1962. En premier lieu une augmentation des gains par migration de trois des régions ayant antérieurement une migration nette positive (Provence-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Alsace) mais par contre un effondrement complet de la région parisienne qui a maintenant une migration nette fortement négative. A l'inverse, un certain nombre de régions périphériques qui perdaient de la population en gagnent maintenant: la Bretagne, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon, le Centre et la Bourgogne. D'autres au contraire voient s'aggraver leur déficit: le Nord, la Lorraine, la Champagne et la Franche-Comté. Certaines de ces régions d'industrie ancienne (Lorraine et Nord) rencontrent des difficultés de reconversion qui expliquent leur solde négatif.

Les premiers résultats du recensement de 1982 (2) viennent confirmer ces changements. Cette fois-ci la migration nette interne et internationale sont confondues mais la chute de l'immigration étrangère après 1974 rend ces résultats à peu près comparables aux précédents. La région ayant la migration nette la plus élevée est la région Languedoc-Roussillon qui dépasse ainsi la Provence-Côte d'Azur avec un taux annuel de plus de 10 pour mille. A l'inverse la région Ile de France est parmi les trois plus répulsives de France avec la Lorraine et le Nord-Pas de Calais. C'est donc bien un changement durable des flux que l'on observe depuis le début des années 1970. L'attraction de la région Languedoc-Roussillon est d'autant plus surprenante qu'il s'agit d'une région défavorisée au point de vue économique: les salaires y sont très bas et le chômage y est très élevé. Nous cherche-

rons à voir plus en détail dans la troisième partie les raisons des migrations, mais il nous faut reconnaître ici que la théorie économique classique n'explique plus de tels flux.

Lorsque l'on entre dans le détail de la composition des flux entre régions on constate qu'une hiérarchie des attractions est toujours vérifiée en 1968-1975, mais que l'ordre des régions est fortement changé. Ainsi, la Région Parisienne n'attire plus que des habitants de cinq régions, alors qu'elle attirait en 1954-1962 de toutes les régions hormis la Provence-Côte d'Azur. Ces régions d'attraction sont en 1968-1975 le Nord, la Champagne, la Basse-Normandie, la Lorraine et la Franche-Comté. A l'inverse, le Languedoc-Roussillon qui n'attirait en 1954-1962 que des habitants de sept régions, attire en 1968-1975 des habitants de dix neuf régions.

Ainsi la hiérarchie mise en place par la révolution industrielle se trouve profondément modifiée en 1975. Alors que seules quatre régions attiraient de la population en 1962, elles se trouvent au nombre de quatorze en 1975 soit près de quatre fois plus.

Une analyse plus poussée, toujours au recensement de 1975 par grands groupes d'âge (0-64 ans et 65 ans et plus) montre en premier lieu l'attraction des régions périphériques sur les retraités. Il n'y a plus pour ce groupe que cinq régions déficitaires, et les pertes de la région parisienne y deviennent très fortes (— 13 pour mille contre — 2 pour mille pour l'ensemble de sa population). On peut donc légitimement penser que dans le passé le nombre élevé des migrations vers les zones industrielles, pourvoyeuses d'emplois, a comme conséquence de provoquer au cours des dernières années des déplacements en plus grand nombre, à l'âge de la retraite. Notamment, on observera des retours aux régions d'origine ou des migrations vers des régions privilégiées (Provence-Côte d'Azur).

Cependant, les migrations d'actifs ont également changé, montrant que les migrations de retraités sont loin d'être les seules à expliquer les nouveaux flux observés. Bien que la migration nette interne d'actifs de la région parisienne soit toujours positive entre 1968 et 1975, celle-ci a cependant fortement diminué. Dans l'autre sens la plupart des régions qui avaient une émigration nette d'actifs voient celle-ci diminuer fortement en valeur absolue ou même devenir une immigration nette (régions du Centre ou de la Haute Normandie). Seules quatre régions voient leur bilan aggravé, parmi lesquelles la Lorraine et le Nord. Ces résultats témoignent du succès des efforts de décentralisation industrielle et des changements importants dans la structure des emplois sur le territoire français.

Comme précédemment, il nous faut voir si ces résultats peuvent être généralisés à l'ensemble des pays développés, en reprenant les exemples donnés.

Au Japon, parmi les trois régions précédemment favorisées, seule la région Kanto (Tokyo) garde une migration nette positive, et encore celle-ci est fortement réduite (elle passe de 12 pour mille au début des années 1960 à 2 pour mille à la fin des années 1970). A l'inverse, les autres régions périphériques voient leur migration nette, initialement fortement négative, diminuer en valeur absolue ou même devenir positive. En Italie, le triangle industriel du nord voit se réduire son gain migratoire (il passe de près de 18 pour mille au début des années 1960 à 2 pour mille à la fin des années 1970), de même que la région centrale, bien qu'à un degré moindre. Enfin, la Suède montre un renversement de la région de Stock-

holm qui de plus attractive qu'elle était au cours des années 1960 (10 pour mille) devient la plus répulsive à la fin des années 1970 (— 3 pour mille).

A nouveau, l'étude de Daniel Vining montre clairement que le renversement des courants migratoires s'observe dans tous les pays développés, hormis ceux des pays d'Europe de l'Est. Aux Etats-Unis le phénomène qui avait déjà pris place au cours des années 1980 se poursuit de façon très claire tout au long de la période. Voyons maintenant ce qu'il en est dans le découpage en catégories de communes. Nous avons porté sur le graphique 2 précédent les changements observés en France sur les flux annuels de migration nette des diverses catégories. On voit clairement apparaître sur ce graphique l'évolution qui mène de la situation décrite précédemment (période 1954-1962) à une situation absolument opposée (période 1975-1982): les communes rurales qui perdaient de la population quelle que soit leur taille, gagnent maintenant toutes; les unités urbaines qui gagnaient d'autant plus que leur taille était importante (sauf les plus grandes) perdent maintenant d'autant plus que leur taille est importante (sauf les plus petites de moins de 10.000 habitants qui gagnent toujours).

On peut dès lors se demander si ces communes rurales qui gagnent maintenant de la population sont réparties de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire français, ou au contraire ne sont pas concentrées dans un faible rayon autour des villes. Notons en premier lieu que la notion d'unité urbaine a nécessité une extension que nous appelons en France la "zone de peuplement industriel et urbain" (Z.P.I.U.). En effet, le concept d'unité urbaine qui repose uniquement sur des critères de continuité d'habitat, laisse échapper des zones qui restent en étroite dépendance avec la ville considérée. D'où le concept plus extensif de zone de peuplement industriel et urbain qui tient compte des navettes, de l'importance de la population non agricole et du nombre et de la taille des établissements industriels, commerciaux ou administratifs.

Le graphique 4 porte les taux d'accroissement annuels pour la période 1975-1982 (en l'absence des migrations nettes, non encore disponibles), selon la taille de la zone de peuplement industriel et urbain et en distinguant les communes urbaines, des communes rurales qui en font partie. On voit clairement le fort afflux de population vers ces communes rurales d'autant plus important que la zone est peuplée. Ainsi les communes rurales de la zone de peuplement industriel et urbain de Paris ont un taux annuel d'accroissement de 35 pour mille.

Pour pousser encore plus loin l'analyse, il est possible de considérer les communes rurales proches qui appartiennent à un canton dont au moins une commune fait partie d'une zone de peuplement industriel et urbain. Les résultats sont portés également sur le même graphique 4, qui montre que ces communes rurales ont un taux d'accroissement annuel presque aussi élevé que les communes rurales appartenant à une zone de peuplement industriel et urbain.

C'est donc bien une extension des villes sur les campagnes environnantes que l'on observe en France et non une revitalisation de l'ensemble des communes rurales éloignées des villes. Il faudra attendre les résultats plus détaillés du recensement de 1982 pour analyser ces flux. Cependant, ces tendances étaient déjà très visibles lors du recensement de 1975. Nous poursuivrons donc cette analyse sur les résultats de la période 1968-1975.

Voyons en premier lieu comment s'opèrent les échanges entre catégories de communes en considérant uniquement les migrations internes. La structure par-

faitement hiérarchisée que nous avons mise en évidence en 1954-1962 disparaît complètement en 1968-1975. L'agglomération parisienne voit ses échanges avec chacune des autres catégories passer en sa défaveur, y compris avec le rural. Pour cette dernière catégorie également, les échanges avec les villes de plus de 100.000 habitants passent en sa faveur. On peut penser au vu des premiers résultats du recensement de 1982 que les échanges du rural avec les villes de chaque taille vont aussi s'améliorer.

La structure par âge de ces échanges vient compliquer ce schéma. Nous avons porté sur le précédent graphique 3, les résultats du recensement de 1975. On constate pour l'agglomération parisienne une translation vers les valeurs négatives de la courbe des taux annuels de migration nette par âge, mais également des changements dans la forme de cette courbe. La population de cette agglomération ne s'accroît plus que pour les âges compris entre 20 et 30 ans, tous les autres groupes ayant une migration nette négative. Un creusement s'opère pour les personnes âgées de 30 à 40 ans, ainsi que pour les enfants, montrant l'effet du cycle de vie sur ces migrations. Si les jeunes pour la plupart célibataires continuent à s'installer à Paris, une fois mariés et ayant des enfants les couples vont s'éloigner de l'agglomération, le plus souvent vers les banlieues plus éloignées qui ne sont plus dans l'unité urbaine. Enfin les départs de retraite s'accroissent fortement.

Les villes moyennes montrent également des changements intéressants. Si elles attirent toujours des jeunes de 20 à 30 ans comme Paris, leur migration nette est pratiquement nulle pour tous les autres groupes d'âge.

Enfin le rural montre à nouveau une courbe symétrique de celle de l'agglomération parisienne: toujours de fortes pertes de jeunes de 20 à 30 ans, mais de nouveaux gains importants dans les âges de 30 à 40 ans et au moment de la retraite. Il est intéressant de distinguer ces communes selon qu'elles font partie ou non d'une zone de peuplement industriel et urbain. Le graphique 3 porte également ces courbes. Elles montrent un comportement décalé mais très parallèle des deux catégories de communes. Cependant un gain très important de population dans les âges 30-40 ans pour les zones de peuplement industriel et urbain, nous confirme les liens avec le cycle de vie décelé antérieurement.

Des changements importants apparaissent également selon les catégories socio-professionnelles au moment du recensement. Le rural qui perdait en 1954-1962 des individus de toutes les catégories, hormis bien entendu des agriculteurs, va gagner en 1968-1975 des patrons de l'industrie et du commerce, des professions libérales et des cadres supérieures. Ce gain s'étend même aux cadres moyens pour les communes rurales situées dans des zones de peuplement industriel et urbain.

Ainsi la redistribution spatiale qui s'opérait par le passé à l'intérieur des villes elles-mêmes, selon la typologie de l'habitat, apparaît maintenant dans les statistiques de migration du fait qu'elle se produit sur un espace plus étendu. De verticale et limitée dans l'espace qu'elle était dans le passé, elle devient maintenant horizontale et déborde sur l'espace autrefois réservé à l'agriculture. Elle atteint également les petites villes dont les soldes restent positifs.

Une telle redistribution, détaillée dans le cas de la France, s'opère dans la plupart des pays développés. Il importe maintenant d'en rechercher les raisons et de voir l'effet des politiques sur un tel changement.

III. RECHERCHE DES RAISONS DES CHANGEMENTS DANS LES FLUX DE MIGRATION

Nous pensons avoir clairement montré l'importance et l'orientation des changements observés sur les flux de migration au cours des vingt dernières années. En dépit de quelques différences entre pays, la remarquable convergence des évolutions laisse penser que les raisons de ces changements dépassent les frontières et les événements conjoncturels qui ont pu survenir dans l'un ou l'autre de ces pays.

En premier lieu, l'évolution économique des divers pays développés, en laissant bien entendu de côté les pays d'Europe de l'Est, est très semblable. A la phase de concentration, liée à des économies d'échelle et aux coûts des transports, fait place une nouvelle phase de décentralisation industrielle. De nombreuses raisons peuvent pousser à cette décentralisation: l'utilisation d'une main d'œuvre locale, moins coûteuse et moins organisée que les migrants vers les villes maintenant fortement syndicalisés; les aides de l'Etat à l'installation dans des régions moins centrales; les changements dans les sources d'énergie. Mais surtout le passage d'une société industrielle à une société post-industrielle modifie profondément les rapports entre l'homme et l'espace. Les changements dans la composition de la population active qui passe d'une phase où le secteur secondaire (industrie, bâtiment et travaux publics) était prépondérant à une phase où le secteur tertiaire (services, commerce, banque, assurances et transport) prend le dessus, conduisent à un changement d'implantation spatiale de cette main d'œuvre. Autant la logique d'une population essentiellement industrielle conduisait à la concentration dans un petit nombre de zones, surtout à une époque où les coûts de transport étaient élevés, autant la logique d'une population essentiellement tertiaire peut la conduire à s'implanter dans des lieux où les conditions de vie sont plus agréables (climat, zones éloignées de la pollution des centres industriels, proximité des montagnes ou des rivages marins...). Cette logique était d'autant plus réalisable qu'au début des années 1970, les facilités accrues de transport, notamment à l'aide de la voiture individuelle, le faible coût de l'énergie, favorisaient son développement. On peut dès lors se demander si le renchérissement de l'énergie, la période de crise économique dans laquelle nous nous trouvons, ne vont pas arrêter ce phénomène de déconcentration. Ainsi, en Belgique, à l'aide des données annuelles de registres de population, on a pu observer un début d'arrêt du processus de décentralisation (7). En revanche, les données du recensement de 1982 en France, sur les migrations nettes moyennes au cours de la période 1975-1982 montrent une poursuite de ce processus. Il faut bien voir que ces données sont moins précises que celles des registres de population car il s'agit d'une moyenne qui peut cacher une accélération en début de période suivie d'une phase de décélération de cette déconcentration. Mais notons ici que cette période débute après la crise de 1974 et que la conjoncture économique n'a pas marqué de reprise réelle lui permettant de retrouver les taux d'augmentation du P.I.B. de la période antérieure.

Un autre facteur économique a déjà été mis en évidence sur les courbes de migration par âge: la retraite. L'augmentation de la durée moyenne d'une vie humaine, liée aux progrès de la médecine, la baisse continue de l'âge à la retraite,

conduisent à une croissance de la population retraitée au cours des dernières années. Les aspirations de cette population à retrouver des lieux d'origine, car les habitants des villes sont pour une grande partie encore originaires des milieux ruraux, à rechercher des lieux où le climat est le plus clément et qui offrent des possibilités de distractions et de rencontres. Il est intéressant de noter que de tels flux de retraités peuvent amener une revitalisation de zones antérieurement gravement dépeuplées par l'industrialisation, en y attirant également une population active nécessaire à la vie de ces retraités. Il s'agit alors d'un transfert de fonds industriels (retraites) qui induit dans ces zones le développement d'activités tertiaires et le maintien ou la venue de nouveaux actifs.

Une telle revitalisation de régions périphériques ne semble cependant possible que si le mouvement antérieur de dévitalisation démographique, économique et culturelle n'a pas atteint un seuil où le processus cumulatif de contraction pourrait devenir irréversible. Le coût de réinstallation d'infrastructures antérieurement disparues ou d'installation de structures n'existant pas dans ces zones pose des problèmes de rentabilité délicats à résoudre. Dans l'autre sens, les pertes de population de nombreux centres urbains, par émigration vers d'autres régions et vers les banlieues de plus en plus éloignées posent également des problèmes de rentabilité de l'infrastructure existante. Un tel changement dans la répartition spatiale de la population induit des problèmes politiques dont le coût est loin d'être négligeable.

Nous tenons à indiquer ici, bien que nous ne le développons pas, car il est extérieur au thème de cette conférence, un troisième facteur important: l'arrêt ou le ralentissement depuis 1974 des migrations internationales dans de nombreux pays d'Europe. Cette population étrangère dont les lieux d'installation dans les pays ne sont pas aléatoires, modifie les ressources en main d'œuvre, généralement de très faible qualification, et peut conduire à une accélération de l'automatisation et de l'informatisation des industries. En effet, on voit difficilement comment la main d'œuvre nationale de formation de plus en plus poussée accepterait d'occuper ces postes de faible qualification. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu d'indiquer ce délicat problème.

Nous passons maintenant à un autre aspect de la vie des populations. Il est en effet intéressant de voir si les changements dans la vie familiale des individus n'a pas des effets sur leur mobilité géographique. Nous avons en effet décelé dans les migrations des résonnances avec certains événements de la vie familiale. Pour pouvoir analyser plus en détail ces interactions, il nous faut disposer de données plus détaillées que celles des recensements: données de registres de population dans les pays où ils existent, comme en Belgique, données d'enquêtes rétrospectives dans les autres. Ainsi en France, une enquête sur la biographie familiale, professionnelle et migratoire, nous permettra d'analyser plus en détail ces interférences. Le mariage, qui dans le passé conduisait à une stabilisation du ménage, décroît dans les pays développés. S'en suivra-t-il une augmentation de la mobilité spatiale ou au contraire le comportement migratoire des cohabitants ne sera-t-il pas identique à celui des personnes mariées? Dans l'autre sens, les naissances successives d'enfants conduisaient les individus à ajuster leur logement à la taille de leur famille. Dans la mesure où le contrôle de la fécondité est de plus en plus répandu, il semble que les individus puissent choisir dès le départ un

logement correspondant à la taille de famille souhaitée, sans engendrer désormais ces migrations liées aux naissances successives d'enfants.

Nous abordons de façon sommaire un autre aspect de la vie des individus, qui est lié à leur éducation. Le niveau et la spécialisation croissante des moyens d'éducation conduit en effet à une augmentation de la mobilité spatiale liée aux études. Dans la mesure où les écoles spécialisées s'installent souvent hors des zones industrialisées cela augmente les flux de jeunes vers ces zones souvent rurales. Ces flux sont loin d'être négligeables: ainsi aux Etats-Unis les comtés non métropolitains ayant une grande école ou une université ont cru entre 1970 et 1973 de 58 pour mille, croissance bien supérieure à celle des autres comtés non métropolitains (1). Or, il faut voir que ces comtés occupent une population de près de neuf millions d'individus, soit environ 4 % de la population américaine.

Nous allons enfin développer de façon plus détaillée l'effet des mesures politiques sur la mobilité des individus. En fait, la plupart des gouvernements tant des pays développés que des pays en voie de développement ne sont pas satisfaits de la répartition spatiale de leur population. Une enquête réalisée par les Nations-Unies (6) l'a clairement montré, où pratiquement les seuls pays satisfaits correspondent à des minuscules Etats (Vatican, Monaco, Lichtenstein, Luxembourg...) ou à des pays de faible superficie (Danemark, Belgique). Il est dès lors intéressant de voir les mesures politiques qu'utilisent les divers pays en vue de rectifier une répartition spatiale jugée insatisfaisante. Mais surtout il nous semble important de pouvoir tester les effets de ces diverses mesures. Or, malheureusement ces tests sont les plus souvent inexistantes ou faits de façon peu satisfaisante. D'une part, l'évaluation de l'efficacité de ces politiques est parfois rendue délicate par l'insuffisance des données disponibles, déterminée dans certains cas pour la réserve des administrations et des responsables politiques au contrôle de leurs prestations, dans d'autres cas, par l'existence de phénomènes non mesurés ou non contrôlés. Or, il est nécessaire, en vue d'élaborer des mesures politiques efficaces de faire une évaluation scientifique très poussée qui permette de mettre en évidence tant les effets positifs que l'on pourrait attendre que les effets négatifs. Pour cela, il convient d'analyser les politiques en vigueur et de recueillir des informations sur l'ensemble des instruments et des mesures utilisables.

On peut distinguer les politiques utilisées actuellement en trois grands types: les mesures directes d'incitation des individus à entreprendre certaines migrations, les mesures indirectes en vue de permettre l'installation d'industries ou de services dans certaines zones dont la population connaît un fort chômage ou nécessite une revitalisation, les mesures d'action sur d'autres phénomènes dont l'effet sur les migrations peut être important bien qu'indirect. Il ne peut être question de détailler ici l'ensemble des mesures, mais de donner quelques exemples de ces politiques.

Le premier type de mesures directes est peu utilisé dans les pays développés, du moins comme moyen principal. La liberté de circulation des hommes sur le territoire national dans les pays d'Europe de l'Ouest évite qu'il puisse y avoir des villes interdites à la migration, comme cela existe dans certains autres pays. Les mesures vont généralement comporter des aides financières pour réduire les frais de migration des personnes déplacées pour des raisons de travail, et permettre une réinsertion facilitée dans le lieu d'accueil, grâce à la fourniture d'un logement provisoire ou de prêts avantageux pour l'acquisition d'un nouveau lo-

gement. Il convient de noter ici que ces aides à la réinsertion dans un nouveau milieu peuvent susciter de la part des migrants potentiels de vives réactions. Ainsi, au cours des années 1950 des difficultés économiques rencontrées dans les mines de charbon du Sud et du Sud-Est de la France avaient conduit à proposer à certains mineurs de ces régions une reconversion en Lorraine. Mais la violente réaction à cette proposition a empêché toute immigration et amené à chercher une solution sur place.

Le second type de mesures indirectes est par contre très utilisé. Elles se présentent sous la forme de subventions financières et foncières en vue de faciliter l'installation d'industries ou de services dans certaines zones. Elles comportent souvent la fourniture indirecte de l'infrastructure nécessaire pour cette installation: électricité, eau, téléphone, liaison au réseau ferré et routier, créations d'écoles pour les enfants, installation des services nécessaires à la vie des personnels de l'entreprise... Ainsi, en France, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.) a en grande partie utilisé ces mesures en vue d'enrayer la centralisation excessive sur Paris au cours des années 1950. La constatation que nous avons pu faire de la décentralisation tout au long des années 1960 à 1980 laisse penser à un succès de ces mesures. Il est cependant nécessaire d'analyser plus en détail les façons dont ces mesures ont pu jouer et d'éliminer l'effet des autres causes qui auraient pu amener les mêmes changements. A titre d'exemple, citons ici une analyse très poussée réalisée par J.L. Grelet et C. Thelot (4) sur l'effet des primes de développement sur l'évolution des emplois dans les Pays de la Loire. Indiquons ici que ces primes de développement ont été proposées en vue de favoriser l'implantation d'industries et la création d'emplois nouveaux dans quatre départements de cette région. Un seul département, la Sarthe, où la croissance des emplois a été estimée comme satisfaisante ne dispose pas de ces primes. L'analyse de l'évolution des emplois dans les deux zones (primée, non primée) permet une comparaison précise dans des conditions générales d'évolution économique identiques. On constate en premier lieu une mauvaise information sur les politiques chez des entreprises qui s'installent dans les zones primées: seule la moitié d'entre elles profitent en effet de la prime. On aurait pu également penser que l'existence de régions primées voisines de la région non primée, aurait pu détourner des entreprises de s'installer dans la dernière. A nouveau, on n'observe guère de différences entre les deux régions. On voit donc clairement l'intérêt de telles études, malheureusement, trop rares, pour orienter les mesures à prendre à l'avenir.

L'effet du troisième type de mesures indirectes est encore plus difficile à mettre en évidence, car généralement on ne cherche pas à étudier les effets pervers dans un autre domaine, de mesures n'ayant *a priori* aucune influence sur les migrations. Pourtant de tels effets peuvent exister. Ainsi des mesures politiques prises en vue de résoudre des problèmes particuliers d'une sous-population, peuvent conduire à des résultats très différents de ce qu'on en attendait, en particulier, au départ de certaines sous-populations de la région.

CONCLUSION

Au terme de cette analyse des changements survenus dans les migrations internes au cours des vingt dernières années, nous avons réussi, je l'espère, à mieux cerner une évolution à bien égards délicate à appréhender.

Ces changements se sont opérés à deux échelles. Une première échelle purement géographique nous montre un renversement important des flux entre régions centrales et périphériques. Alors qu'au début des années 1960 la centralisation industrielle et urbaine jouait le rôle d'une pompe aspirante qui vidait la plupart des régions périphériques des pays au profit d'un très petit nombre de régions privilégiées, au début des années 1980, cela n'est plus. Ce sont maintenant les plus vieilles régions urbaines et industrielles qui se vident vers un grand nombre d'autres régions antérieurement considérées comme périphériques.

Il nous faut à présent nuancer cette vue trop spatiale en prenant un second critère fonctionnel, de type plus économique, que nous approchons ici par la taille des villes. Un tel critère est apparu comme très pertinent pour saisir les changements dans les flux de migration. En début d'observation, ces flux sont parfaitement hiérarchisés suivant le classement des communes rurales et des unités urbaines selon leur taille. En 1980, une telle hiérarchie est rompue montrant une nouvelle utilisation de cet espace par les populations observées.

Une analyse plus fine des migrations nous montre qu'il s'agit le plus souvent d'un mouvement de déconcentration des villes vers les communes rurales situées autour d'elles, mais parfois dans un rayon assez grand. On a pu alors se demander si cette évolution, qui a été permise par des facilités accrues de transport, un faible coût de l'énergie, se maintiendrait dans le futur, du fait en particulier du renchérissement de cette même énergie. Les réponses encore très partielles à cette question ne permettent pas de trancher.

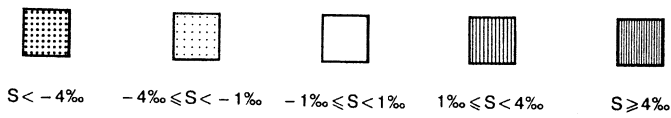
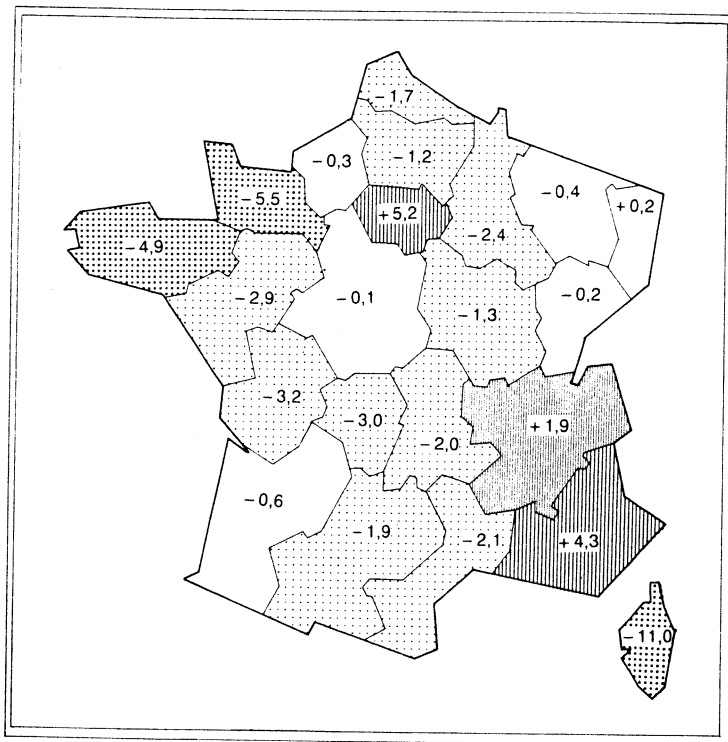
Il nous faut dès lors élargir le cadre de l'analyse et rechercher les raisons plus profondes de ces changements dont les coûts financiers pour la société actuelle et à venir seront sans aucun doute importants. Une raison d'ordre économique, mais aussi reliée à d'autres aspects de la vie individuelle, nous est alors apparue comme prépondérante. Il s'agit du passage d'une économie industrielle à une nouvelle forme d'économie post-industrielle, caractérisée, entre autres, par une technologie centrée sur l'information. Les contraintes de coût, qui jouaient dans l'économie industrielle, se sont profondément modifiées. Les conditions actuelles de production, le coût négligeable du transfert de l'information rompent la carapace dans laquelle était insérée notre monde. Elles libèrent tous les systèmes de relations allant du système familial, à l'économique, au politique et à celui de l'éducation, des contraintes du monde industriel du passé. Mais cette libération n'est pas inconditionnelle. Il nous importe à tous maintenant d'en voir les limites et d'en rechercher la meilleure solution.

BIBLIOGRAPHIE

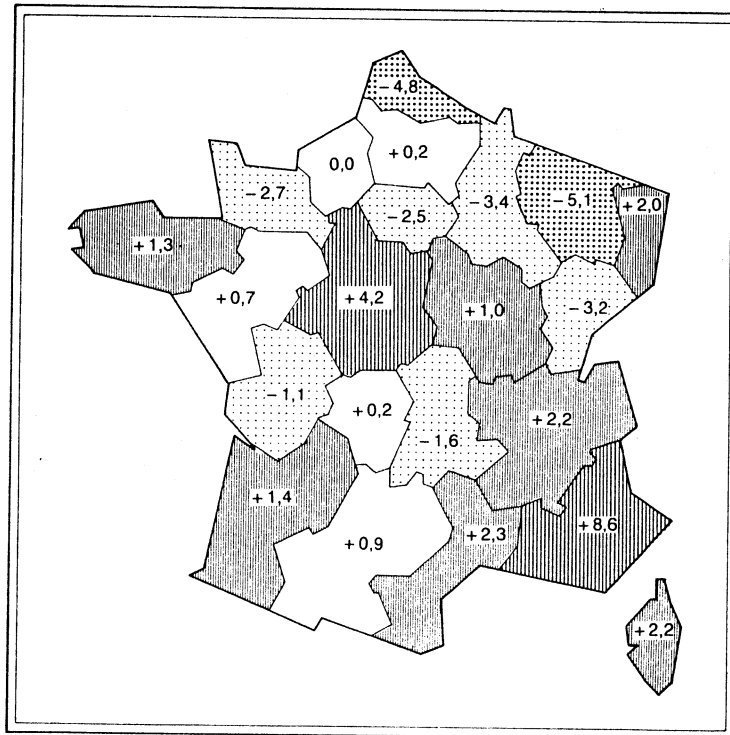
- (1) BEALE, Calvin, 1975: *The revival of population growth in nonmetropolitan America*, Economic Research Service, U.S. Department of Agriculture, 15 p.

MIGRATIONS INTERNES ET PROBLEMES URBAINS

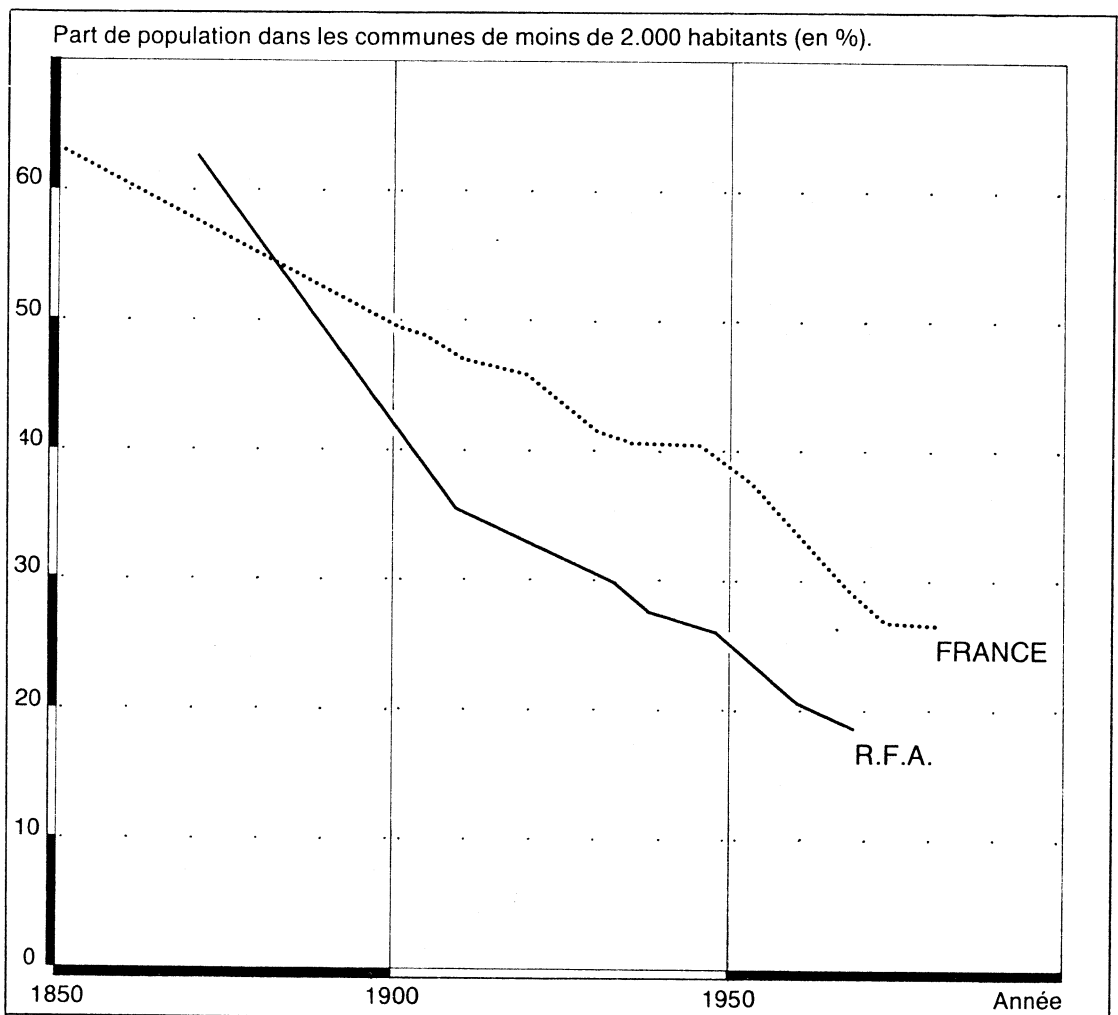
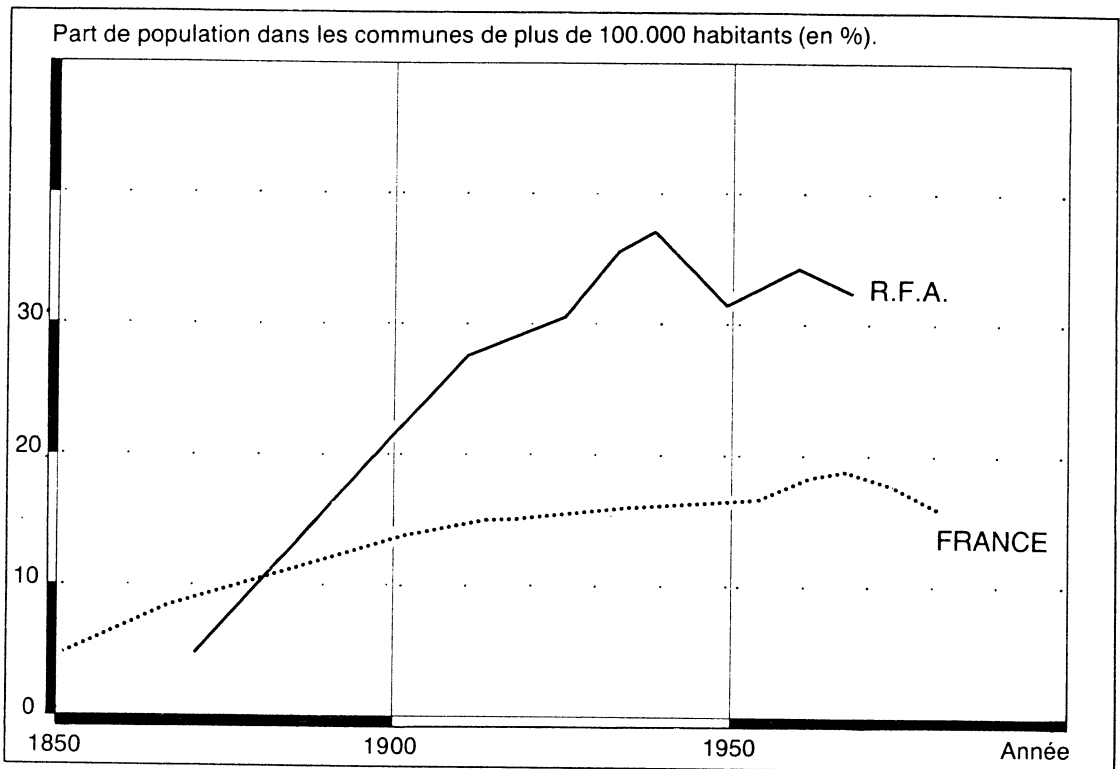
- (2) BOUDOUL, Jacques; FAUR, Jean-Paul, 1982: "Renaissance des communes rurales ou nouvelle forme d'urbanisation", *Economie et Statistique*, n° 149, I-XVI.
- (3) COURGEAU, Daniel, 1980: *L'analyse quantitative des migrations humaines*, Masson, 225 p.
- (4) GRELET, Jean-Louis; THELOT Claude, 1977: "La prime de développement: un rôle incitatif discutable", *Economie et Statistique*, n° 89, 21-37.
- (5) Nations Unies, 1976: *Orders of magnitude of the world's urban population in history*, Population Commission, 39 p.
- (6) Nations Unies, 1979: *World Population Trends and policies: 1977 Monitoring Report*, Vol. II, Population Policies, New York.
- (7) POULAIN, Michel; VAN GOETHEM, Brigitte, 1982: "Evolution de la mobilité interne de la population belge de 1948 à 1979", *Population*, n° 2, 319-340.
- (8) VINING, Daniel; PALLONE, Robert, 1982: "Migration between core and peripheral regions: a description and tentative explanation of the patterns in 22 countries", *Geoforum*, vol. 13, n° 4, 339-410.



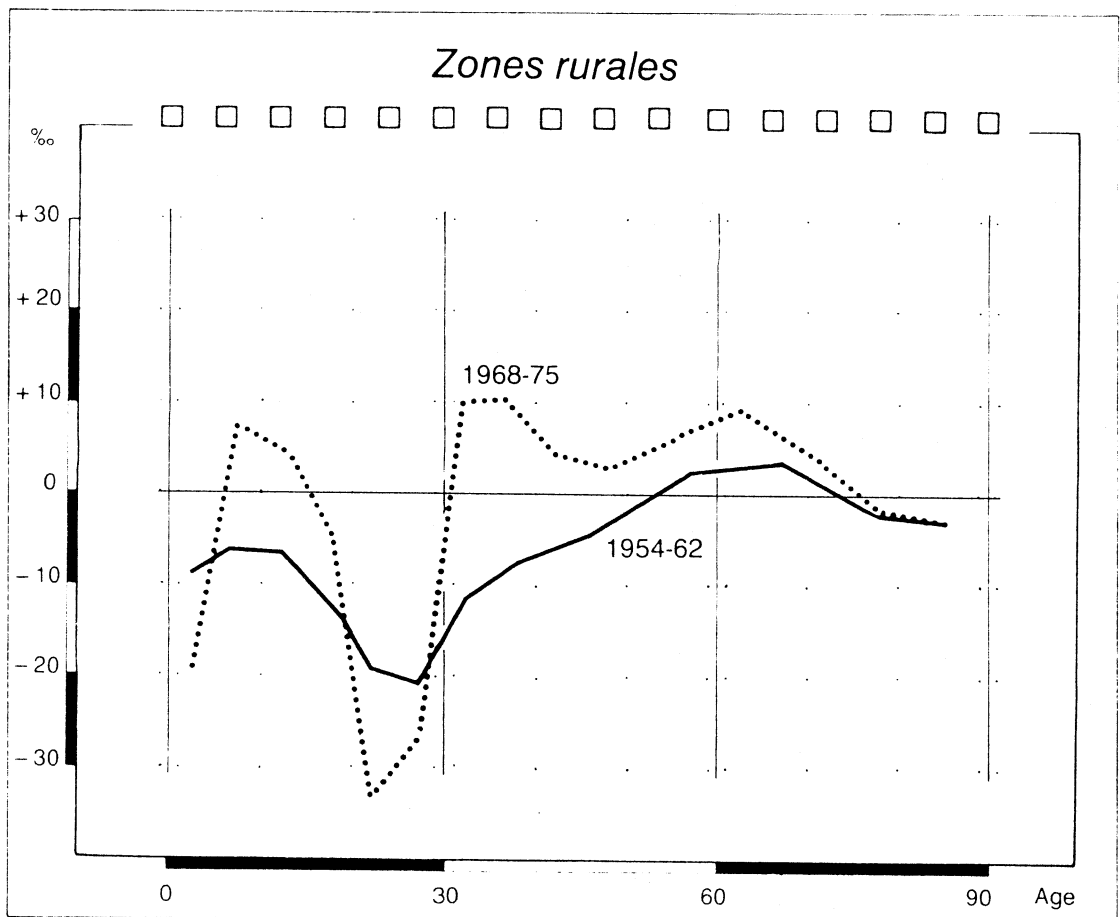
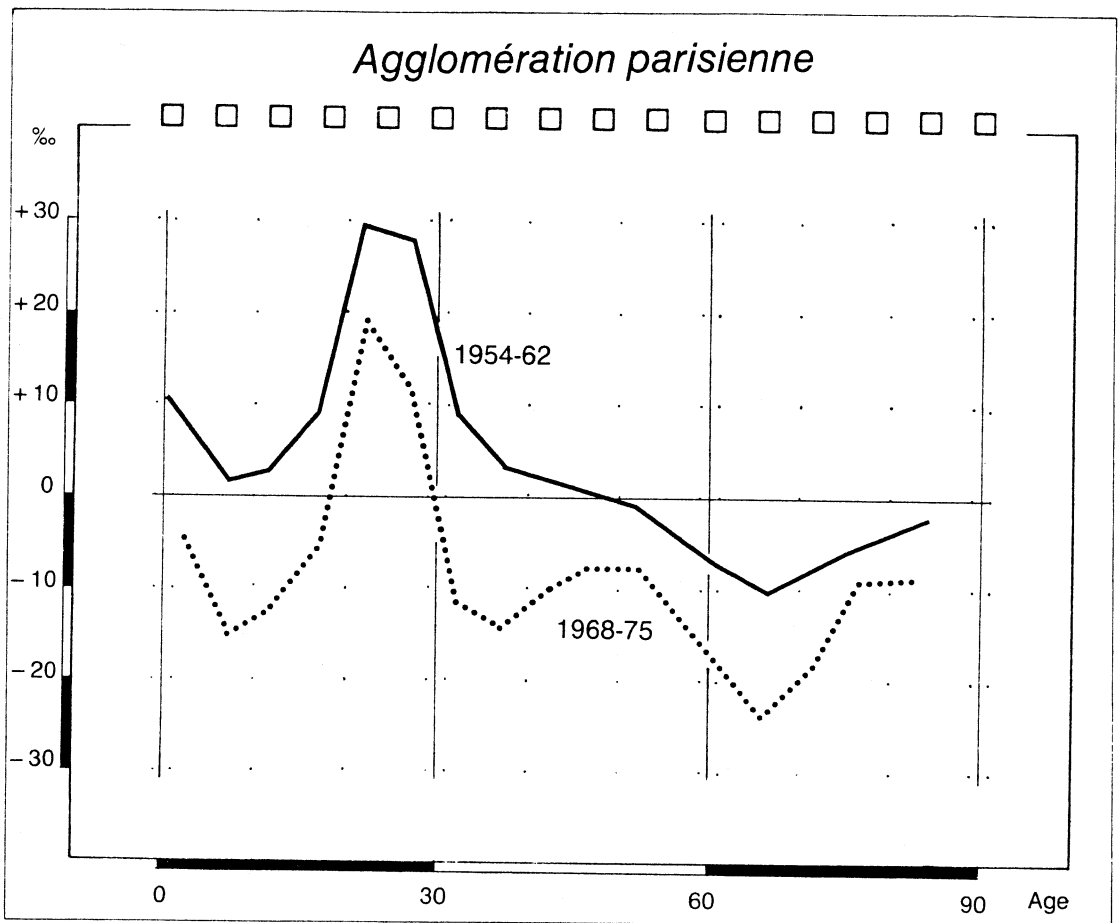
Carte 1. — Migration nette (S) des régions françaises en 1962 (en ‰).



Carte 2. — Migration nette (S) des régions françaises en 1975 (en ‰).

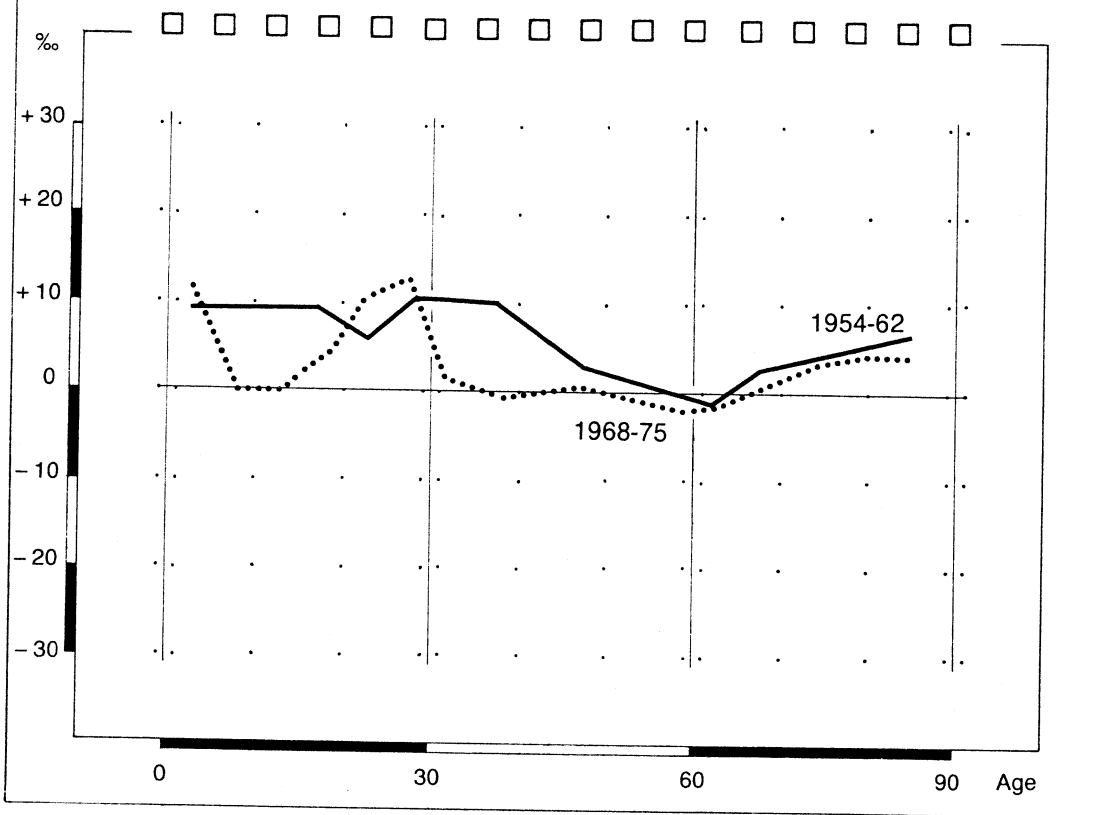


Graphique 1. — Part de population vivant dans les communes de moins de 2.000 habitants (graphique du bas) et dans les communes de plus de 100.000 habitants (graphique du haut) en %.

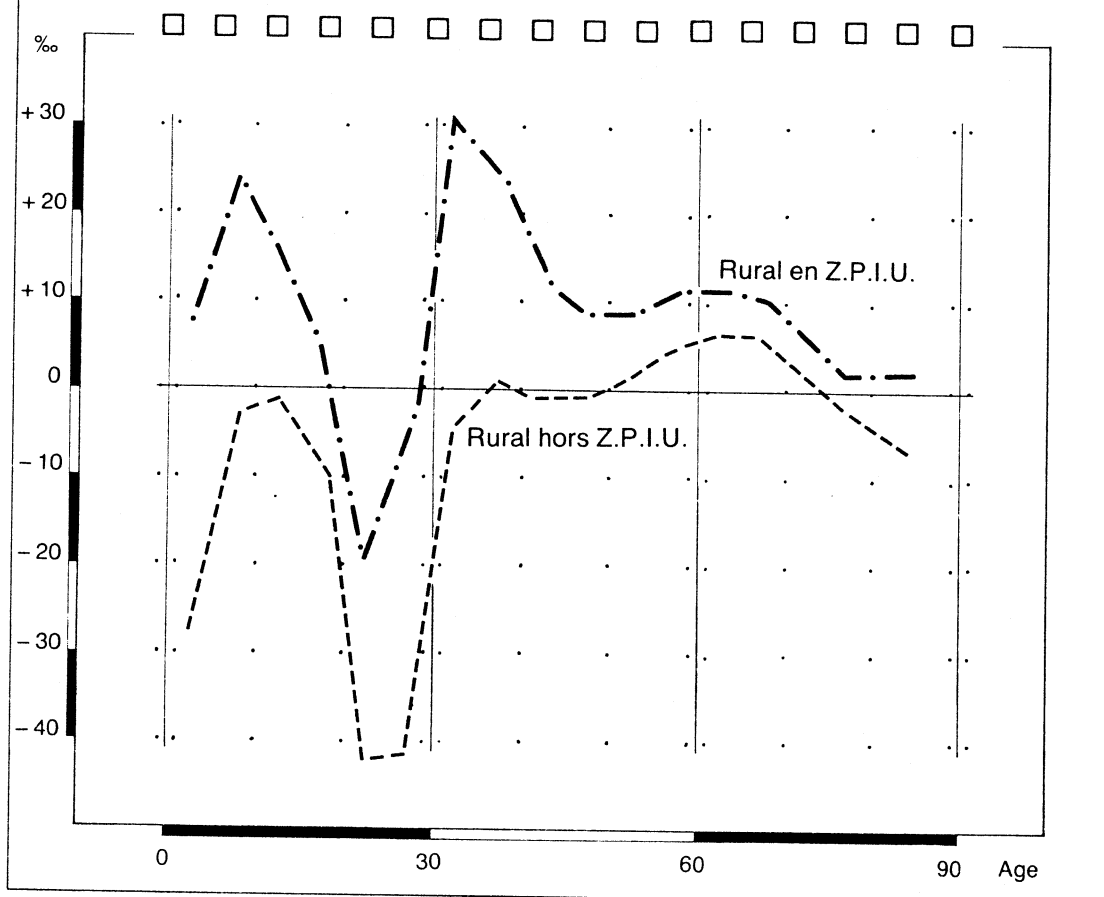


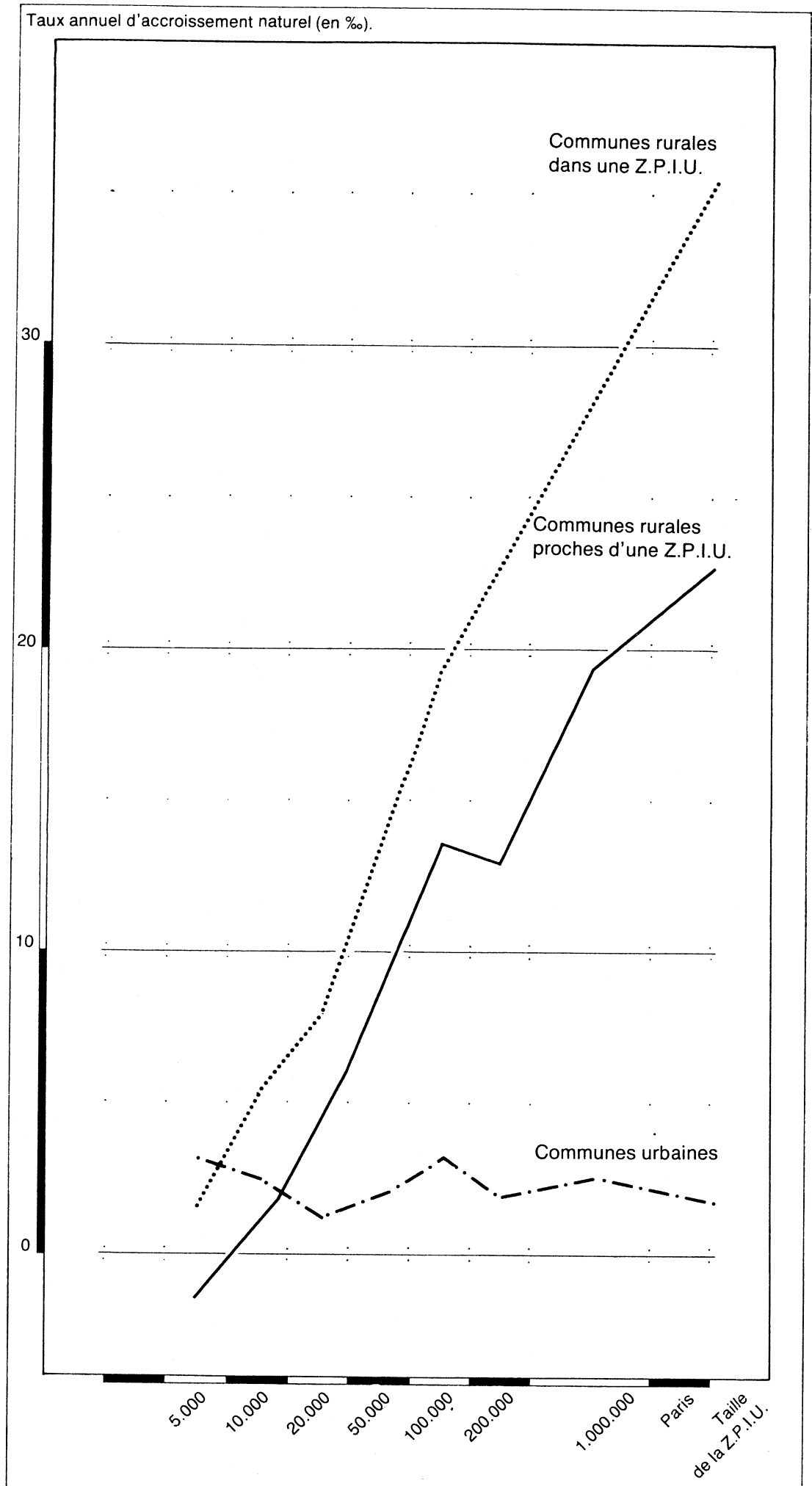
Graphique 3. — Taux annuels de migration nette interne en FRANCE (en ‰) de l'agglomération parisienne, des villes moyennes, des zones rurales, par âge et pour les recensements de 1962 et 1975.

*Villes moyennes
(50.000 à 99.999 habitants)*



*Zones rurales
appartenant ou non à une Z.P.I.U. en 1975*





Graphique 4. — Taux annuel d'accroissement naturel des Z.P.I.U. selon la catégorie de commune et des zones rurales voisines en ‰ - France 1975-1982 - Source: Boudoul, Faur [2].